

Communiqué de presse

Racine accompagne Alfred Hotels et Braxton dans l'acquisition de l'hôtel La Frégate au Cap Ferret

Paris, le 9 mars 2026 – Racine a accompagné Alfred Hotels et les fonds d'investissement gérés par Braxton Investment Management dans le cadre de l'acquisition de l'hôtel La Frégate, situé au 34 avenue de l'Océan à Lège-Cap-Ferret. Cet établissement de 29 chambres deviendra, après rénovation, la deuxième adresse de la nouvelle marque 4 étoiles développée par Alfred Hotels.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de structuration du groupe Alfred Hotels autour de deux segments complémentaires : une offre 3 étoiles, cœur historique du groupe, implantée dans des emplacements stratégiques au sein de villes attractives, et une nouvelle marque 4 étoiles positionnée sur des destinations premium à fort rayonnement.

L'établissement La Frégate constitue un actif rare sur le marché du Cap Ferret. Seul hôtel de tourisme équipé d'une piscine sur la presqu'île, il bénéficie d'une localisation centrale sur l'avenue de l'Océan, à proximité immédiate du débarcadère, du marché ainsi que des plages de l'océan et du bassin. Il dispose en outre d'un environnement préservé et d'une majorité de chambres avec balcon, faisant de cet actif une adresse stratégique pour capter la clientèle de la presqu'île.

Après l'acquisition des Jardins de la Villa à Paris, La Frégate devient la deuxième adresse de la marque 4 étoiles d'Alfred Hotels, confirmant l'ambition du groupe de renforcer son positionnement sur le segment premium et de dupliquer un savoir-faire opérationnel maîtrisé et répliquable.

Racine est intervenu en qualité de conseil fiscal dans le cadre de cette opération avec une équipe composée de Fabrice Rymarz (Associé), Charles-Xavier Vincenti (Counsel) et Georges Lebauvy (Collaborateur).

A propos de Racine

Racine est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant qui conjugue excellence juridique et pragmatisme stratégique. Depuis plus de 40 ans, ses 270 avocats – dont 76 associés – accompagnent entreprises et dirigeants dans leurs enjeux les plus complexes, en conseil comme en contentieux. Le contentieux fait partie de l'ADN du cabinet et représente 50 % de son activité, ce qui lui confère une expertise unique dans la gestion des litiges stratégiques. Présent en France et à Bruxelles, Racine couvre l'ensemble des disciplines du droit des affaires, avec des expertises phares en corporate/M&A, private equity, droit social, fiscalité, finance, immobilier, IP/IT, concurrence et restructuring.

Contact presse

Gabrielle Pelet

gabrielle.pelet@vae-solis.com

+33 6 29 94 59 87